

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 025-212504138-20230914-DEL2023_57-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Doubs
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Mouthe
COMMUNE DE MOUTHE
25240
(INSEE 25413)

EXTRAIT DU REGITRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUTHE

Nombre de membres :

- En exercice :	15
- Présents :	13
- Votants :	13
- Ayant donné procuration :	0
- Absents excusés :	1
- Absent :	1

Date de convocation : 5 septembre 2023

Le nombre de membres en exercice est de 15

(Exécution des articles L2121-10, L2121-17, L2121-23, L2121-25, R2121-7, R2121-9 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date d'affichage : 19 septembre 2023

Objet :

Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable en 2022

DEL2023_57

Résultat du vote :

Pour :	13
Contre :	0
Abstention :	0

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 14 septembre à vingt heures,

Étaient présents :

Daniel PERRIN
Maud SALVI
Pascal LEGÉ
Pascale GUYON
Sylvie BERTHET
Emmanuel JOUFFROY
Patricia GRESS
Céline BAILLY
Maxime THIONNET
Rosine SALVI
Clément PONCELET
Albert LETOUBLON
Céline MEISSNER

Était absent : Jérôme GUYON-GELLIN

Était absent excusé : Thierry HAGLON

Procurations données : Néant

Secrétaire de séance : Céline BAILLY

(Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal)

Président de séance : Sous la présidence de
Daniel PERRIN, maire de Mouthe

Rapport sur le Prix et la Qualité du service de l'eau potable en 2022

Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel technique et financier relatif à la gestion du service de l'eau potable de la Commune pour l'exercice 2022 (voir annexe jointe au présent document).

Ce compte-rendu présente les renseignements techniques et financiers, spécifiques et descriptifs sur l'évolution et le fonctionnement du service. Une synthèse en introduction résume les résultats et les indicateurs de performance du service.

Après explications du maire et échange, la commission travaux se réunira afin de revoir les tarifs de l'eau pour éviter toute surconsommation en revoyant notamment la dégressivité du prix pour les gros consommateurs.

Le maire précise que la baisse du rendement du réseau s'explique par les fuites constatées et indique que cette nuit même les cantonniers réaliseront avec l'appui de la société Naldeo, une recherche de nouvelles fuites éventuelles.

Il ajoute que l'avis d'appel d'offres pour recruter un maître d'œuvre pour le remplacement des canalisations de la grande rue a été lancé le 4 septembre et que les offres sont attendues pour le 4 octobre.

L'exposé du maire entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le rapport présenté, autorise le maire à le signer, et charge celui-ci de le transmettre à l'Agence Régionale de Santé, à l'Agence de l'Eau et au Département.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits


Le Maire,
Daniel PERRIN

SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

Rapport relatif au Prix et à la Qualité
du Service Public de l'eau

Exercice 2022

Présenté conformément à l'article L.2224-5 du Code Général
Des Collectivités Territoriales

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 025-212504138-20230914-DEL2023_57-DE



HISTORIQUE

Le contrat de délégation de service public liant la Commune de Mouthe à la Société de distribution Gaz et Eaux pour l'exploitation du service d'eau potable est arrivée à échéance le 31 mai 2009, après douze années de délégation.

La décision de prendre en main la gestion du réseau a été le fruit d'une réflexion au cours de laquelle les points positifs et négatifs de chaque solution ont été longuement étudiés, et a pris effet au 1^{er} juin 2009.

CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

SUR LE PLAN TECHNIQUE :

2 employés à temps non complet sous la direction de M. Daniel PERRIN, Maire de Mouthe.

Ayant en charge :

- Suivi au quotidien de la distribution de l'eau potable (analyses, contrôle...)
- Application du règlement du service
- Relève des compteurs (deux fois/an)
- Mise en service des branchements
- Renouvellement et entretien des canalisations, branchements et compteurs
- Entretien des points de distribution publics
- Entretien et vérification des poteaux d'incendie
- La recherche de fuite par système d'écoute avec détecteur de conduite et bouches à clef
- La gestion des stocks de pièces

Pour faire face à la demande des abonnés et aux incidents sur le réseau, un stock de sécurité est implanté à l'atelier communal de Mouthe (pièces de réparation p canalisation de 60 mm à 150 mm), ainsi qu'un stock de pièces courantes pour permettre la réalisation de branchements de particuliers.

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

Besnier
L'Éclair

ID : 025-212504138-20230914-DEL2023_57-DE

SUR LE PLAN ADMINISTRATIF :

Le service clientèle est assuré par le secrétariat de mairie comprenant deux agents, afin de permettre aux abonnés de disposer d'un traitement rapide de leur demande. Celui-ci est ouvert le lundi, le mercredi et vendredi de 10H à 12H et de 13H30 à 17H30, et le mardi et le jeudi de 10H à 12H et de 16H à 17H30. Les abonnés peuvent également joindre le service clientèle par courriel à l'adresse suivante : commune@mouthe.fr.

Des numéros d'appel d'urgence ont été communiqués à chaque abonné permettant ainsi d'assurer la continuité des missions 24H/24H et 7j/7.

Le relevé des index des compteurs de l'ensemble des clients de la Commune de Mouthe est effectué deux fois par an (mai et octobre) permettant ainsi l'élaboration de deux factures sur une consommation réelle. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une estimation est effectuée.

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION ET LES OUVRAGES DE STOCKAGE

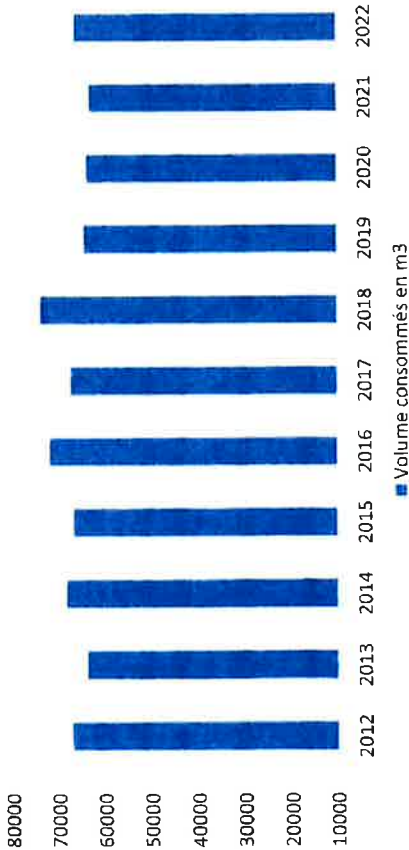
EQUIPEMENT ET GENIE CIVIL				
Nom et usage du site		Type du site	Commune	Gestionnaire
Source du Doubs		Ressource	MOUTHE	
Usine de pompage Mouthe – Source		Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Usine de pompage Mouthe-Village		Production désinfection	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe-Source		Réservoir (300 m³)	MOUTHE	Syndicat de la Source
Réservoir Mouthe- Village		Réservoir (300 m³)	MOUTHE	Syndicat de la Source

L'eau alimentant le village de Mouthe provient de la source du Doubs.
La longueur du réseau AEP de la commune de Mouthe représente environ 12 km.

PRÉLÈVEMENT D'EAU ET INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RÉSEAU

	2019	2020	2021	2022
Volumes produits en m³	78 780	76 917	80 614	96 823
Volumes importés en m³	0	0	0	0
Total du volume mis en distribution en m³ (A)	78 780	76 917	80 614	96 823
Volume exporté en m³ (Commune de Sarrazeois) (B)	6 874	3 597	1 085	3 886
Volumes pour le service réseaux en m³ (C)	1 250	1 250	1 250	1 250
Volumes livrés aux compteurs en m³ (= A – B – C)	70 656	73 320	78 279	91 687
Volumes facturés en m³ (D)	63 441	62 864	62 271	65 465
TOTAL DU VOLUME CONSOMMES en m³ (F) = (C + D)	64 691	64 114	63 521	66 715
RENDEMENT DU RESEAU = (F + B / A)	90,8 %	88 %	80.1 %	72.9 %
Pertes en m³ par jour	20 m³	25 m³	44 m³	82 m³

Volume consommés en m³



ABONNÉS, COMPTEURS ET BILAN CLIENT

Le territoire de la commune de Mouthe compte 1083 habitants selon l'INSEE au 1^{er} janvier 2022.
Deux relevés de compteur sont réalisés par année (début mai et fin octobre).

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'abonnés	451	453	469	470	474	474	473	489	486	495	495
Nombre de mouvements d'abonnés	12	14	29	10	15	10	15	9	12	10	16

La facturation d'eau potable est effectuée semestriellement (1^{er} mai et 1^{er} novembre de chaque année).

DÉGREVEMENTS ET CRÉANCES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de demandes de dégrèvement	3	1	5	9	10	5	4	2	3	1	5
Nombre de demandes de dégrèvement refusées	0	1*	0	0	2	2	0	0	0	0	0
Volumes dégrévés	1 244	0	958	1 120	1 784	105	5 996	154	112	51	448
Nombre d'impayés sur les factures de l'exercice à la date du rapport	0	7	8	27	4	NC	20	32	33	13	16

INTERVENTIONS SUR LE RÉSEAU

Activités techniques	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de branchements réalisés	1	2	3	1	6	6	1	0	6	5	5 ¹
Nombre de branchements supprimés	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Réparations et réfection canalisations	3	2	1	4	3	3	6	6	3	6	1
Réparations sur branchements	3	3	5	1	1	2	2	1	1	0	1
Renouvellement de compteurs	12	5	6	9	42	15	5	36	60	17	26

1 : 10 Place de l'Eglise, quatre chalets, Colombo TP, 41 rue Cart Broumet, Bâtiment Pellegrini

Le renouvellement des compteurs concerne majoritairement des compteurs de plus de trente ans.

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 025-212504138-20230914-DEL2023_57-DE



QUALITÉ DE L'EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau est réalisé par l'Agence Régionale de Santé sur les installations de production d'eau du Syndicat de la source du Doubs (captage et traitement) et sur le réseau de distribution de la commune de Mouthé.

Les analyses confiées au CHU de Besançon, ainsi qu'à CARSO Laboratoire SA permettent de mesurer les paramètres physico-chimiques et bactériologiques définissant la potabilité de l'eau destinée à la consommation humaine (cf. synthèse annuelle qualité de l'eau en annexe 1). Des prélèvements supplémentaires peuvent être réalisés à la demande de PARS en cas de problème de qualité.

En complément des analyses réglementaires, il est effectué des contrôles sur la qualité de l'eau à la sortie du traitement sur différents secteurs du réseau représentatifs des provenances et compositions diverses de l'eau alimentant le service.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de prélèvements	14	10	8	12	11	11	10	17	10	11	14
Conforme	8	8	6	10	11	10	10	15	9	7	13
Non satisfaisante	4	3	1	0	0	0	0	1	1	2	1
Non conforme	2	0	0	2	0	1	0	2	0	2	1
Non interprétable	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0

Des prélèvements autosurveillance sont réalisés une fois par semaine, voire deux en fonction des précipitations (mesure de chlore uniquement).

Conclusion : 92.9 % des analyses sont conformes aux limites de qualité.

Les analyses sur la ressource en eau et la production sont effectuées par le Syndicat de la Source du Doubs, ainsi que le nettoyage des réservoirs et des bâches des stations.

BILAN TRAVAUX et ÉTUDES

Actions réalisées par le Syndicat des Eaux de la Source du Doubs en 2022 :

- Remplacement de la porte du Réservoir de Mouthé
- Réparation du bord du toit du local de Pompage de la Source du Doubs

Actions à engager par le Syndicat des Eaux de la Source du Doubs :

- Détournement de la conduite d'eau → Travaux réalisés
- Changement de la vanne de sectionnement sur la conduite d'alimentation → Travaux réalisés
- Mise à jour de la télésurveillance / télégestion (Station de Pompage de Mouthé Source // Réservoir Mouthé // Réservoir Chez Liadet // Station de Pompage Mouthé Village // Réservoir les Pontets) → Travaux réalisés
- Renouvellement de l'armoire électrique
- Mise en conformité de la clôture captage Mouthé Source
- Trappe d'ouverture du réservoir de Sarrageois

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 025-212504138-20230914-DEL2023_57-DE



- Capot de regard sur captage (tampons)

Actions réalisées par la Commune de Mouthé en 2022 :

- Réparations de fuites (Vers le 45 et 59 Grande Rue, 4 rue Cart Broumet, vers l'EHPAD), pour un coût de 20 627.11 € TTC
- Remplacement de compteurs anciens ou défectueux (26 compteurs)
- Recherches de fuites, pour un coût de 2377.20 € TTC.

Actions à engager par la Commune de Mouthé :

- Réfection conduite eau Grande Rue et rue de la Varée (Urgent)
- Reprise des compteurs du lotissement des Touradons (nombreux compteurs illisibles et regards trop étroits pour remplacer les compteurs)
- Nettoyage des regards AEP par camion hydrocureur

TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Tarification du service eau potable :

Par délibération du 3 avril 2018, visée par les services préfectoraux du Doubs le 9 avril 2018, les tarifs liés au service eau potable ont été fixés comme suit :

Tarification annuelle	
Abonnement	63,40 €
Part fixe recouvrement	0,92 €
Taxe fixe eau (facturée en fonction du nombre d'appartement)	16 €
Prix du m3	
De 1 à 500 m ³ : 1,12 € Plus de 501 m ³ : 0,95 €	
Auquel s'ajoute 0.28 € de redevance pour pollution domestique	
Coût des interventions pour les abonnés au service d'eau potable	
Frais d'accès au service	40 €
Fermeture de compteur	40 €
Déplacement agent technique	Gratuit
Coût horaire main d'œuvre	30 €
Pose du compteur initial	Prix coûtant
Remplacement compteur gelé ou détérioré par l'abonné	Prix coûtant
Remplacement compteur pour cause d'usure	Pris en charge par la commune
Pose d'un regard pour une sortie de compteur	Prix coûtant

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Pour les immeubles collectifs équipés d'un seul compteur d'eau (délibération du 14 mai 1998 visée par la Sous-préfecture de Pontarlier le 8 juin 1998), le montant des redevances est facturé selon le nombre d'appartements distincts que comporte chaque immeuble.

Le prix du service comprend :

- un abonnement payable semestriellement
- une part fixe payable semestriellement
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les consommations sont payables au vu du relevé effectué deux fois par an. En cas de non communication de l'index par l'abonné, une des facturations peut être basées sur une consommation estimée.

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique

Cette redevance est perçue dans toutes les communes quelles que soit leur population. Elle remplace l'ancienne « contre-valeur » de la redevance de pollution domestique qui, jusqu'au 31 décembre 2007, n'était perçue que dans les communes comprenant au moins 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés. Cette redevance est reversée à l'agence de l'eau, et est unique sur l'ensemble du service.

	2020	2021	2022
Redevance pour pollution domestique (0.28 €/m3 à partir du 1 ^{er} janvier 2021)	14 742 €	15 199 €	16 827 €

Envoyé en préfecture le 19/09/2023

Reçu en préfecture le 19/09/2023

Publié le

ID : 025-212504138-20230914-DEL2023_57-DE



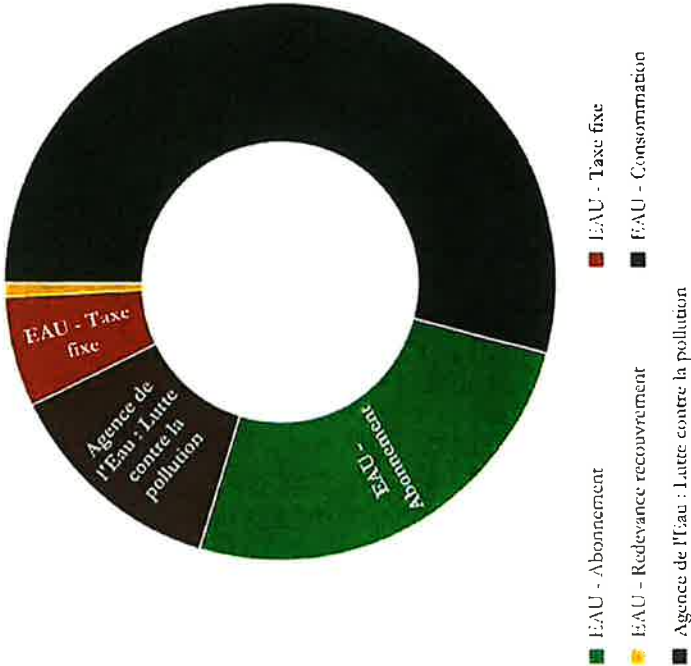
Facture type d'un abonné ayant consommé annuellement 120 m³ d'eau

Conformément à la réglementation qui impose l'établissement d'une facture type de 120m³ voici dans le tableau et le graphique ci-contre la composition du prix de l'eau 2022.

Le prix global du coût du service de l'eau potable, tel qu'il ressort d'une facture type de 120m³ s'élève à 248,32 € pour l'année 2022, montant identique à celui de l'année 2021.

	2022	2021
Abonnement	63,40 €	63,40 €
Part fixe	16 €	16 €
Redevance fixe de recouvrement	0,92 €	0,92 €
Redevance eau pour 120 m³ (tranche 1 = 1,12 € / m³)	134,40 €	134,40 €
Redevance Agence de l'Eau « Lutte contre la pollution »	33,60 €	33,60 €
Coût total pour 120m³	248,32 €	248,32 €
Prix de revient / m³	2,07 €	2,07 €
Prix de revient / m³ hors abonnement	1,54 €	1,54 €

Composition du prix de l'eau 2022
pour une facture type de 120 m³ / an

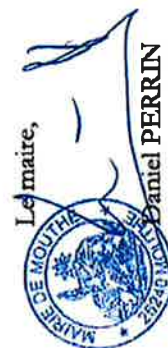


BILAN FINANCIER DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE :

	2020	2021	2022
Recettes liées à la facturation du service AEP	131 487 €	126 437 €	138 186 €
Dont abonnement	30 009 €	30 781 €	30 843 €
Dont part fixe	12 289 €	12 246 €	12 359 €
Dont redevance pollution domestique (restituée intégralement à l'Agence de l'Eau)	14 742 €	15 199 €	16 827 €
Dont consommations réelles facturées	62 864 m³	62 271 m³	65 465 m³

Ce rapport est présenté au Conseil Municipal de Mouthe, dans sa séance du 14 septembre 2023.

Fait à Mouthe, le 14 septembre 2023

Le maire,

 Daniel PERRIN

ZONE DE DISTRIBUTION : MOUTHE AGGLO.

2022

L'eau distribuée est généralement de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Une contamination bactériologique ponctuelle a toutefois été observée entraînant une restriction temporaire (quelques jours) des usages alimentaires de l'eau.

A

1. L'eau distribuée est généralement de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Une contamination bactériologique ponctuelle a toutefois été observée entraînant une restriction temporaire (quelques jours) des usages alimentaires de l'eau.

C. Eau distribuée en continu et sous pression, après traitement approprié et sous réserve de la température.

D. Eau de distribution sous pression, après traitement approprié et sous réserve de la température.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	Indicateur global de qualité
SAFÉTI	A Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 8
Conformité : 100 %
Valeur max : 0,7700 ml

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 4,35 mg/L
Valeur max : 5,6 mg/L

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 4,35 mg/L
Valeur max : 5,6 mg/L

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 4,35 mg/L
Valeur max : 5,6 mg/L

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF), les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

ANNEXE 1

ZONE DE DISTRIBUTION : MOUTHE ST SIMON

2022

L'eau distribuée est généralement de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Une contamination bactériologique ponctuelle a toutefois été observée entraînant une restriction temporaire (quelques jours) des usages alimentaires de l'eau.

B

1. L'eau distribuée est généralement de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Une contamination bactériologique ponctuelle a toutefois été observée entraînant une restriction temporaire (quelques jours) des usages alimentaires de l'eau.

C. Eau distribuée en continu et sous pression, après traitement approprié et sous réserve de la température.

D. Eau de distribution sous pression, après traitement approprié et sous réserve de la température.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	Indicateur global de qualité
SAFÉTI	B Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 6
Conformité : 83 %
Valeur max : 3 n/100 ml

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 3,8 mg/L
Valeur max : 4,3 mg/L

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 3,8 mg/L
Valeur max : 4,3 mg/L

Nombre de prélèvements : 2
Valeur moyenne : 3,8 mg/L
Valeur max : 4,3 mg/L

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).

Le terme "particules" regroupe plusieurs substances : les matières en suspension (MES), les matières organiques en suspension (MOS), les matières minérales en suspension (MMS), les matières colloïdales (MC), les matières dissoutes (MD), les matières solubles (MS), les matières insolubles (MI), les matières flottantes (MF).